

**Des clés pour mieux
comprendre la diversité
ethnoculturelle, religieuse et
linguistique en milieu scolaire**



le cas de

l'Abitibi-Témiscamingue

Un portrait historique

1



LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Éloignée des principaux axes de communication, l'Abitibi-Témiscamingue se caractérise par ses forêts et par un important réseau de lacs et de rivières que les populations autochtones parcourent depuis plus de 5 000 ans. Au début du XVII^e siècle, lors des premiers contacts avec les Européens, les Abitibis et les Témiscamingues occupent ce territoire.

C'est en raison de leur connaissance affinée de celui-ci que les Anglais.es et les Français.es, fort intéressé.e.s par la fourrure de castor, amorcent des échanges commerciaux avec eux. Ces associations bouleversent cependant le mode de vie des Abitibis et des Témiscamingues et exacerbent des tensions avec d'autres groupes autochtones.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Au XVIII^e siècle, le commerce des fourrures attire de nouveaux groupes autochtones issus de la grande famille des Anishinabeg en Abitibi-Témiscamingue. Ils prennent la place des Abitibis et des Témiscamingues sur le territoire. Missionnaires catholiques et pasteurs anglicans s'aventurent dans la région pour les évangéliser. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la traite des peletteries commence à s'essouffler. Des gens d'affaires se tournent alors vers l'industrie forestière. Ces changements

influencent directement les rapports entre les Canadien.ne.s — français.es et anglais.es — et les Autochtones, qui passent d'allié.e.s commerciaux.ales à persona non grata. En effet, pour plusieurs personnes qui souhaitent mettre sur pied une entreprise, il devient urgent de les déplacer afin d'avoir accès à certaines forêts. Les Anishinabeg, de leur côté, se plaignent du fait que les colons empiètent sur leurs territoires. La réserve de Timiskaming est ainsi créée en 1853.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Un peu avant la Confédération (1867), une première vague de familles de colons s'établit au Témiscamingue. D'ancien.ne.s employé.e.s de la Compagnie de la Baie d'Hudson ainsi que des travailleur.euse.s forestier.ère.s d'origine française, irlandaise, anglaise et écossaise s'ajoutent alors à la population anishinabeg. À partir des années 1870, le clergé catholique favorise l'établissement de familles canadiennes-françaises sur des terres présentant un potentiel agricole dans les environs du lac Témiscamingue. Les francophones de confession catholique constituent d'ailleurs le groupe linguistique et religieux majoritaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Puis, au début du XX^e siècle, l'industrie minière connaît un essor particulier dans la région. Cela incite plusieurs Ontarien.ne.s anglophones et immigrant.e.s d'Europe centrale et orientale à venir y travailler. Leur arrivée coïncide avec celle de pasteurs anglicans et de l'Église Unie. À partir de la Grande Dépression, plusieurs Canadien.ne.s français.es et une deuxième vague de travailleur.euse.s européen.ne.s — polonais.es et yougoslaves, entre autres — se joignent à eux.elles. Cependant, ce ne sont pas tou.te.s les immigrant.e.s qui optent pour un destin à la mine. Certaines familles juives, chinoises, italiennes et finlandaises choisissent plutôt d'exploiter un commerce. Ainsi, les villes minières comme Val-d'Or, Rouyn ou Noranda sont plutôt cosmopolites — l'anglais y occupe aussi une place non négligeable — tandis que les zones rurales se distinguent par leur caractère catholique et francophone.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

À partir de la Révolution tranquille, la population catholique francophone, désormais majoritaire même dans les villes minières, est en constante progression en Abitibi-Témiscamingue. Le visage de l'immigration, quant à lui, change. Dorénavant, les personnes immigrantes proviennent surtout du Sud, soit de l'Afrique, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et de l'Asie. Parallèlement à cela, les Anishinabeg, toujours semi-nomades pour la plupart, se font imposer de nouvelles règles et une nouvelle organisation spatiale avec la fréquentation scolaire obligatoire et la création d'autres réserves à partir des années 1950. Leurs rapports avec les non-Autochtones deviennent de moins en moins égalitaires. En 2015, les allégations d'abus de pouvoir vécus par des femmes autochtones de Val-d'Or, qui mèneront à la création de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens), illustrent cette situation.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 147 982 habitant.e.s réparti.e.s dans cinq municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont La-Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda et l'Abitibi². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

5,57 %

ONT DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

1,37 %

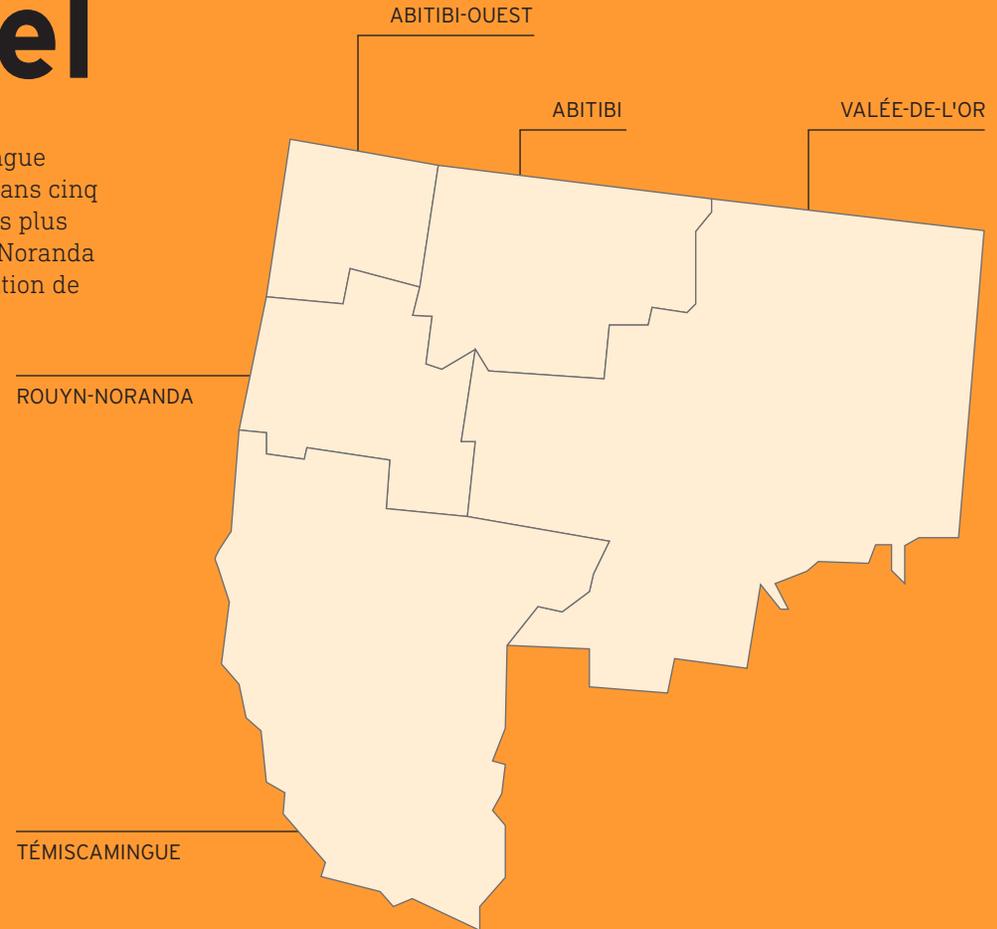
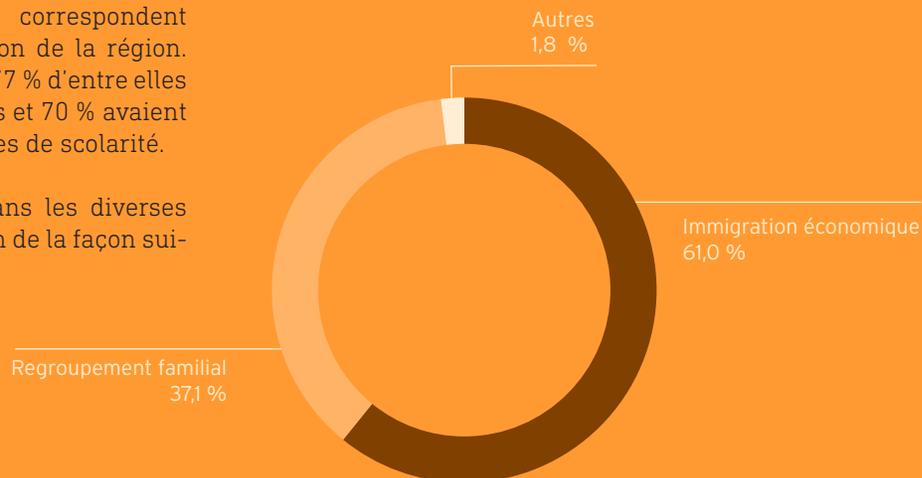
A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

1,46 %

EST UNE PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA⁶.

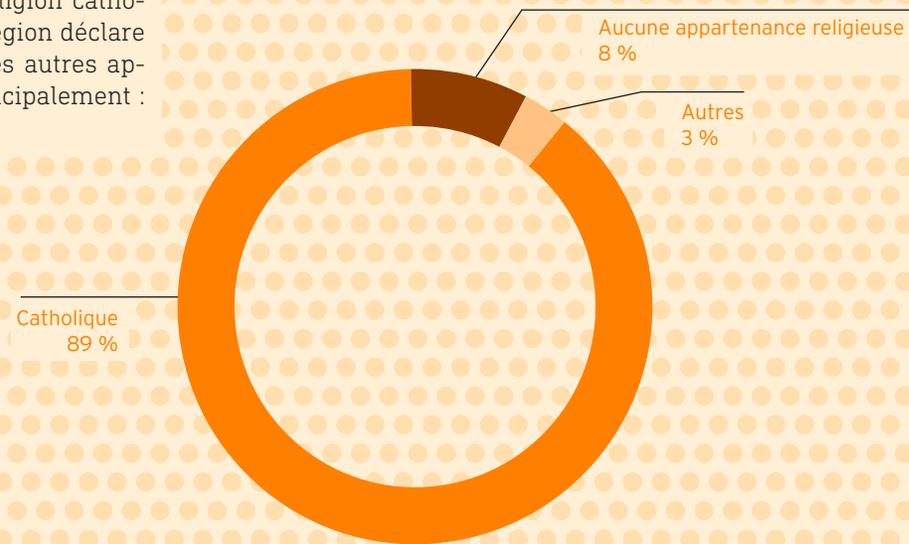
Les 870 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014 et résidant dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue correspondent à 0,59 % de la population de la région. Lors de leur admission, 77 % d'entre elles connaissaient le français et 70 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration. L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des trois régions de la province n'ayant accueilli aucune personne réfugiée, parmi ses immigrant.e.s admis.e.s entre 2005 et 2014.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (89 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (8 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (3 %) sont principalement : pentecôtiste, musulmane et anglicane⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

1

Les médias témoignent des efforts déployés par différent.e.s intervenant.e.s de la région dans l'accueil des personnes immigrantes. Les préoccupations concernant le recrutement et la rétention de ces dernières afin de répondre aux besoins démographiques et de combler le manque de main-d'œuvre font l'objet de nombreux articles. Des parcours de personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue sont relevés, soulignant l'accueil chaleureux qu'elles reçoivent dans la région, mais aussi les difficultés qu'elles rencontrent pour trouver un logement ou encore un emploi.

2

Les relations entre Autochtones et non-Autochtones sont continuellement abordées dans les médias. En effet, on y traite du racisme vécu par les Autochtones dans l'accès au logement, dans l'emploi, dans le système de santé ou d'éducation et tout simplement dans la vie quotidienne. En ce sens, depuis les événements de 2015 entourant les rapports avec la Sûreté du Québec, les violences envers les femmes autochtones ont occupé l'espace médiatique régional ainsi que les différentes commissions d'enquête concernant les rapports entre Autochtones et non-Autochtones.

3

Enfin, plusieurs articles témoignent également de la lutte contre la discrimination de plusieurs organismes et communautés. Le travail visant l'amélioration des relations entre non-Autochtones et Autochtones du Centre d'amitié Autochtone de Val-d'Or, notamment, est largement souligné par les médias. Différents projets de rencontre entre Autochtones et non-Autochtones sont mentionnés, particulièrement ceux qui se déroulent dans le cadre de la semaine pour l'élimination de la discrimination raciale.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

70

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent en Abitibi-Témiscamingue.

68 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 65 écoles appartenant aux 5 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de l'Or-et-des-Bois (CSSOB, 18 écoles), CSS de Rouyn-Noranda (CSSRN, 14 écoles), CSS du Lac-Abitibi (CSSDLA, 7 écoles), CSS du Lac-Témiscamingue (CSSLT, 11 écoles), CSS Harricana (CSSH, 15 écoles);
- 3 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Western Québec (CSWQ).

●● 2 ÉCOLES GOUVERNEMENTALES¹².

36

C'est le nombre de langues maternelles¹³ des élèves de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (652 élèves), suivie de la langue anishinabe (205 élèves) et de l'arabe (46 élèves). Au total, 1 039 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 5,30 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 784 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

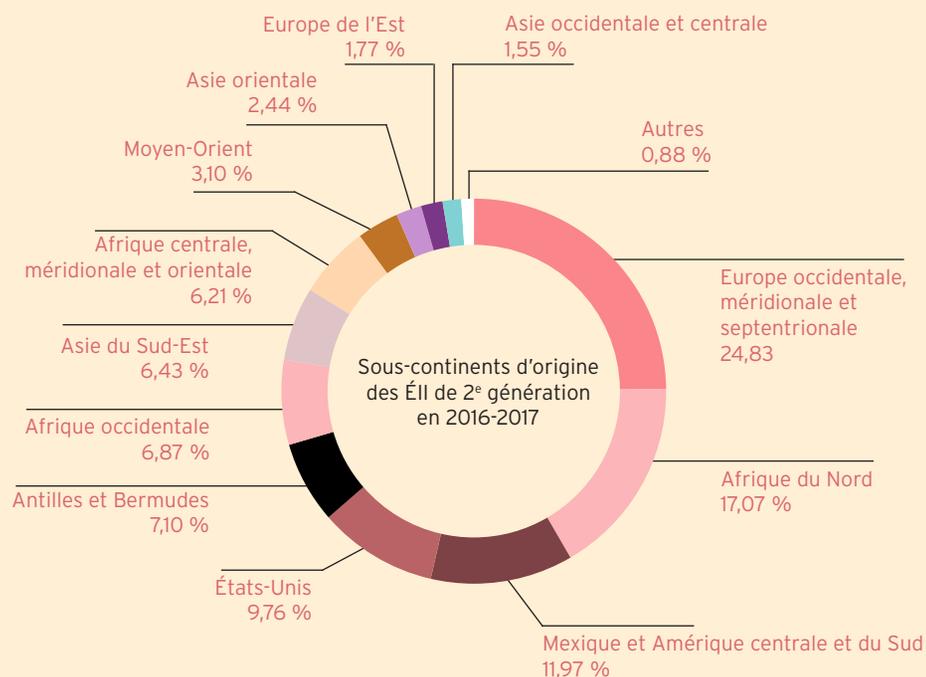
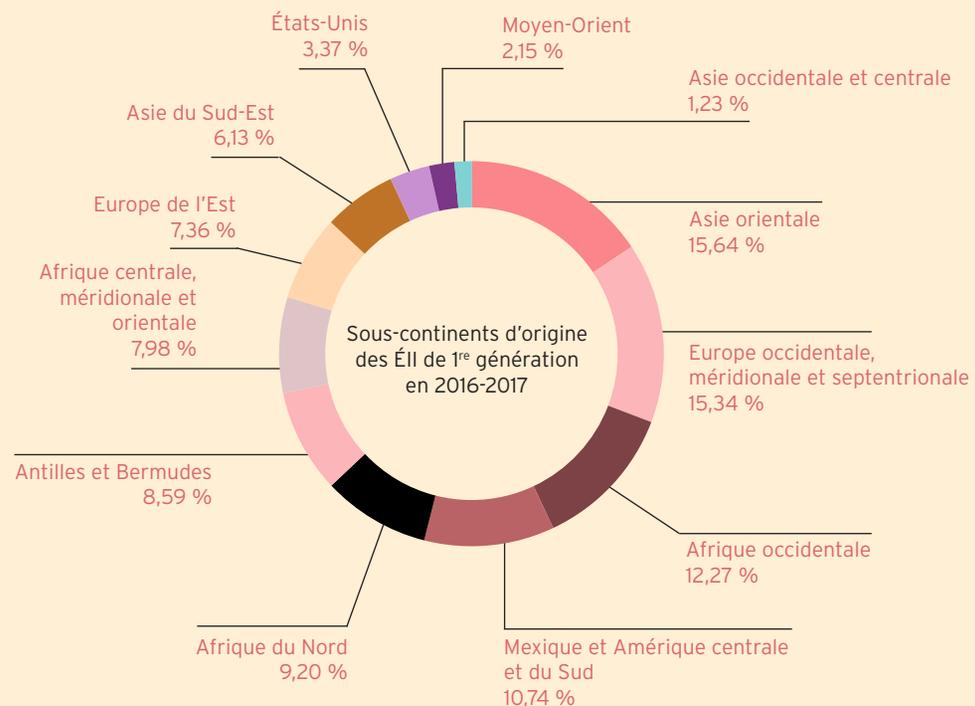


En 2016-2017, il y avait 19 611 élèves en Abitibi-Témiscamingue. De ce nombre, 777 (3,96 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 326 (1,66 %) de 1^{re} génération et 451 (2,30 %) de 2^e génération. La grande majorité des ÉII (97,68 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (2,32 %) est scolarisé dans une école publique anglophone.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est passé de 737 à 777, ce qui représente une augmentation de 5,43 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1^{re} génération est passé de 372 à 326 (soit une baisse de 12,37 %), tandis que le nombre d'ÉII de 2^e génération a augmenté, passant de 365 à 451 (soit une hausse de 23,56 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹⁴. Le principal sous-continent d'origine des ÉII de 1^{re} génération est l'Asie orientale (15,64 %) alors que c'est l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale pour les élèves de 2^e génération (24,83 %). De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment de l'Europe de l'Est (respectivement 7,36 % et 1,77 %) et de l'Afrique occidentale (respectivement 12,27 % et 6,87 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient des États-Unis et de l'Afrique du Nord.



Les ÉII de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSOB accueille un peu moins du tiers de ces élèves alors que le CSSRN en accueille un peu plus du tiers. Les autres CSS et la CSWQ se partagent le tiers des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Le CSSRN, le CSSOB et le CSSLT accueillent respectivement 1 ÉII pour 19, 21 et 22 élèves. Le CSSDLA affiche un des taux de concentration les plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 52 élèves. Les écoles gouvernementales, compte tenu de leur mandat, n'en comptent aucun.e.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Écoles gouvernementales	0 %	0 %
Commission scolaire Western Québec (CSWQ)	2,32 %	3,59 %
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi (CSSDLA)	7,08 %	1,89 %
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue (CSSLT)	11,45 %	4,43 %
Centre de services scolaire Harricana (CSSH)	12,48 %	2,82 %
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB)	32,56 %	4,69 %
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)	34,11 %	5,07 %
Total	100 %	3,96 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 70 écoles de la région, seulement 8 ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes d'ÉII sont réparties parmi différents CSS, soit le CSSRN, le CSSLT, le CSSOB et une école primaire appartenant au CSSH.

Des 70 écoles de la région, seulement 8 ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁵

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École Le Prélude (CSSRN)	11,52 %
École Notre-Dame-de-Fatima (CSSOB)	10,67 %
École Sainte-Marie (CSSOB)	10,53 %
École Notre-Dame-de-Grâce (CSSRN)	8,82 %
École Sacré-Cœur (CSSRN)	8,66 %
École Marie-Assomption (CSSLT)	7,05 %
École Saint-Sauveur (CSSOB)	6,08 %
École institutionnelle Saint-Mathieu —La Motte (CSSH)	5,94 %
École Saint-Gabriel (CSSLT)	5,33 %
École Sainte-Lucie (CSSOB)	5,28 %
Écoles secondaires	
École Rivière-des-Quinze (CSSLT)	5,86 %
Polyvalente Le Carrefour (CSSOB)	5,41 %
École Marcel-Raymond (CSSLT)	5,37 %
École D'Iberville (CSSRN)	5,11 %
École La Source (CSSRN)	4,46 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁶.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION D'ABITIBI TÉMISCAMINGUE¹⁷.

Les élèves de l'école primaire Saint-Joseph de Notre-Dame-du-Nord du CSSLT ont travaillé à la création d'un **Jardin d'inspiration autochtone**. En plus de mettre en valeur des plantes traditionnelles et médicinales, l'inauguration du jardin a été réalisée dans le cadre de la Journée nationale des Autochtones et a permis aux élèves participant.e.s de partager leur projet avec les élèves de la communauté anishinabe de Timiskaming. Ce projet a été soutenu par plusieurs partenaires dont la municipalité de Notre-Dame-de-Nord, Patrimoine canadien et le projet Apprendre sans frontières de l'Association des projets éducatifs du Témiscamingue. Cette initiative avait pour objectif de :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.

Le CSSOB a établi un **cadre de référence pour soutenir la réussite des élèves autochtones** et a offert des formations répondant aux besoins spécifiques du personnel. Les établissements du CSSOB participent activement à la semaine pour l'élimination de la discrimination raciale. Ils participent en effet à la Marche Gabriel-Commanda et leurs enseignant.e.s utilisent la trousse pédagogique Gabriel-Commanda élaborée par le Centre d'amitié Autochtone de Val-d'Or. Cette trousse vise à « favoriser le sens du vivre-ensemble et à développer la réciprocité par la découverte de la culture, de l'histoire, des valeurs et de la spiritualité des Premiers Peuples ». Les objectifs de ces initiatives sont de :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.
- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.

Le CSSRN a initié une campagne de sensibilisation intitulée **Unique au monde** qui consistait à valoriser l'unicité des élèves, à travers leurs intérêts, leurs occupations et leurs origines. Des élèves issu.e.s de l'immigration ou non de toutes les écoles de la région se sont impliqu.e.s dans la production d'affiches et dans la création d'une chanson et d'un vidéoclip de sensibilisation à la diversité et prônant le respect et la tolérance. Ce projet vise à :

- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

L'ASSOCIATION DES PROJETS ÉDUCATIFS DU TÉMISCAMINGUE

9, rue Notre-Dame-De-Lourdes

Ville-Marie (Québec) J9V 1X7

Téléphone : 819 629-2144, poste 2029

[http://www.cdctemiscamingue.org/nos-membres/
association-des-projets-educatifs-du-temiscamingue](http://www.cdctemiscamingue.org/nos-membres/association-des-projets-educatifs-du-temiscamingue)

2

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

45, rue Migwan

Amos (Québec) J9T 3A3

Téléphone : 819 732-6591

<https://pikogan.com>

3

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR

1272, 7^e rue

Val-d'Or (Québec) J9P 6W6

Téléphone : 819 825-6857

<https://www.caavd.ca>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concernés et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à toutes les élèves qui en ont besoin, qu'elles soient issues de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁸.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOUTES LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 110 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,56 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 38 sont des ÉII, dont 29 de 1^{re} génération et 9 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

63

ÉLÈVES OU

57,27 %

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. 4 ÉLÈVES ONT ÉTÉ CONSIDÉRÉS EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

0

AUCUN ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE.

0

AUCUN ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

47

ÉLÈVES OU

42,73 %

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas de l'Abitibi-Témiscamingue*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec. (2017). La Commission. Repéré à <https://www.cerp.gouv.qc.ca/index.php?id=3>

Paquin, N. (1979). *L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn, Québec : Collège du Nord-Ouest.

Vincent, O. (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Anishinabeg* sera utilisé pour désigner les Algonquins.

² Institut de la Statistique du Québec (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Abitibi-Témiscamingue*. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/08-Abitibi-Temiscamingue.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Abitibi-Témiscamingue [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>).

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada). (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&id=85107

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geoi=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en juillet 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les ÉII. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif. » (voir MEES (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire*, p. 15. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf
- ¹³ La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹⁴ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁵ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁶ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁷ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur le jardin d'inspiration autochtone, consultez : <https://www.cslt.qc.ca/nouvelles/inauguration-dun-jardin-dinspiration-amerindienne>
- Pour plus d'informations sur les formations répondant aux besoins spécifiques du personnel de la CSSOB, consultez : <https://www.magazine-savoir.ca/2019/09/20/commission-scolaire-de-lor-et-des-bois-2/>
- Pour plus d'informations sur la Trousse pédagogique Gabriel-Commanda, consultez : https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-520.pdf
- Pour plus d'informations sur la campagne de sensibilisation intitulée Unique au monde, consultez : https://www.csob.qc.ca/intranet/_files/contenu_actuelles/177.pdf
- ¹⁸ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf